



L'été du Canal, l'Ourcq en fêtes

L'émergence d'un nouveau territoire

Soutenez l'opération L'été du Canal



Un événement populaire et festif, pour tous !

L'été du Canal est le **rendez-vous estival** du Nord-Est Parisien. Chaque été, il investit les berges du canal de l'Ourcq en proposant un éventail d'activités, de loisirs culturels : navettes fluviales à 1€, bals, concerts, performances artistiques... **Cet événement est devenu incontournable en Ile-de-France**, plébiscité par plus de **200 000 personnes** : riverains, franciliens, touristes étrangers.

Grâce à la mobilisation des municipalités concernées et des acteurs du territoire, le Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis lance cet été **la sixième édition** de L'été du Canal.

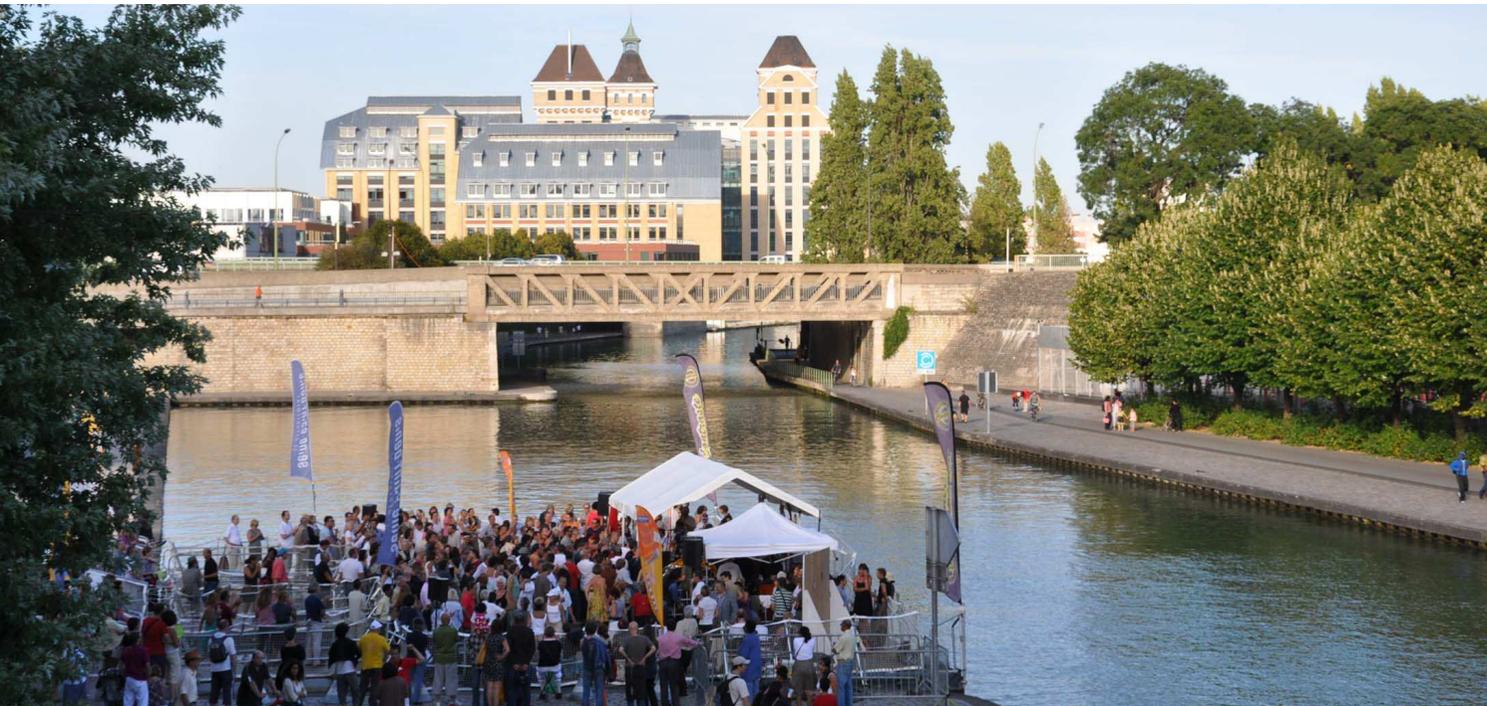


Qui sommes-nous ?

Créé en 1998, le Comité départemental du tourisme anime le développement du tourisme et des loisirs du département et de ses environs. Il assure la promotion des sites et des nombreux événements auprès du grand public et des professionnels.

L'été du Canal en chiffres

- **200 000 participants aux festivités**
- **Plus de 250 départs par jour en bateaux**
- **1€ le trajet**
- **40 000 passagers**
- **20 types d'activités** : bals, concerts, balades guidées, parcs nautiques, péniches spectacles...
- **120 000 programmes distribués**
- **3000 internautes par jour** sur le site de l'événement
- **40 partenaires**



L'émergence d'un nouveau territoire

> Le canal de l'Ourcq : un trait d'union entre Paris et la banlieue

Le canal de l'Ourcq traverse la Seine-Saint-Denis et façonne le paysage des villes jusqu'à Paris. Son parcours s'étire depuis des territoires de campagne en passant par les territoires urbains et péri-urbains jusqu'à la ville capitale. Il permet de découvrir **une grande diversité de paysages, de patrimoines naturels et culturels méconnus**.

Le canal contribue à construire la métropole de demain, en dépassant les frontières il préfigure **le Grand Paris**.

> Un territoire en mutation

Voué auparavant au transport de marchandises, le canal de l'Ourcq a longtemps été délaissé. Aujourd'hui, considéré comme un **vecteur d'attractivité**, chaque commune se réapproprie cette voie afin d'en faire un axe fort de développement au service du bien-être de ses habitants et des acteurs économiques.

Au fil de l'eau, de multiples **programmes d'aménagements** - logements, activités, bureaux, équipements - voient le jour.

> Un formidable potentiel touristique et culturel

Le canal et ses berges sont propices à la détente et aux loisirs en plein air : promenade, randonnée, sport, activités nautiques et sportives. Les berges ont bénéficié de nombreux aménagements récents pour offrir aux riverains un nouveau **lieu de vie**.

Depuis quelques années, le canal affiche **un nouveau visage**. Son image évolue, il devient la **fierté** de ses habitants.



Pourquoi vous engager ?



Pourquoi soutenir L'été du Canal ?

- > Contribuer à la **valorisation du territoire** et participer au **renforcement de l'attractivité culturelle et identitaire du Nord-Est parisien**.
- > Conforter la promotion et le rayonnement de cette manifestation et bénéficier du **fort impact médiatique** en terme d'image pour votre communication interne et externe.
- > Permettre la **réalisation de projets artistiques** et culturels et **offrir à des milliers de personnes des loisirs de qualité**.
- > Mobiliser vos salariés autour d'un projet fédérateur.
- > Contribuer à un événement qui favorise **les rencontres entre les publics et la transmission des cultures**.

Osez l'Ourcq !

- **Participez à un projet audacieux**
- **Valorisez un territoire prometteur devenu incontournable**
- **Offrez des activités culturelles et ludiques pour tous**
- **Favorisez les échanges culturels**
- **Dépassez les frontières en osant le Grand Paris**



Un événement à la mesure de votre entreprise

Mécénat ou parrainage : deux manières de s'impliquer

> **Votre soutien s'inscrit dans une démarche institutionnelle et philanthropique ?** Le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant des versements en numéraire ou en nature (loi du 1er juillet 2003) et permet à l'entreprise de bénéficier de contreparties équivalentes à 25 % du montant du don.

> **Vous souhaitez réaliser une opération de promotion commerciale et de communication de grande ampleur dans le cadre de votre soutien ?** Le parrainage assimilé à une dépense publicitaire est déductible du résultat de l'entreprise au titre des charges d'exploitation. Les contreparties sont égales au montant du versement.

Votre soutien peut prendre différentes formes

- **financière** : apports en numéraire ;
- **en nature** : mise à disposition de marchandises, prestations de services, moyens matériels, personnels ou techniques ;
- **technologique** : mise à disposition du savoir-faire et du métier de l'entreprise ;
- **de compétences** : mise à disposition des compétences de salariés (montage du projet, appui technique lors de l'événement).

Notre vision d'un partenariat s'inscrit avec vous sur la durée, pour que l'événement devienne progressivement le vôtre.

Mode d'intervention	Niveau	Mécène	Parrain
Partenaire Ambassadeur	2 000 € -> 15 000 €	Déductibilité fiscale : 9 000 € Montant des contreparties autorisées: 3 750 € Coût net pour l'entreprise: 2 250 €	<i>Valorisation à hauteur de</i> Intégration au plan de communication : 6 000€ Organisation de bals, visites privées, billets gratuits pour les croisières : 9 000 €
Partenaire Projet	20 000 € -> 35 000 €	Déductibilité fiscale : 21 000 € Montant des contreparties autorisées : 8 750€ Coût net pour l'entreprise : 5 250 €	<i>Valorisation à hauteur de</i> Intégration au plan de communication : 15 000 € Organisation de bals, visites privées, billets gratuits pour les croisières : 20 000€
Grand Partenaire	60 000 €	éductibilité fiscale : 36 000 € Montant des contreparties autorisées : 15 000 € Coût net pour l'entreprise : 9 000 €	<i>Valorisation à hauteur de</i> Intégration au plan de communication : 25 000€ Organisation de bals, visites privées, billets gratuits pour les croisières : 35 000 €

Des privilèges sur mesure

Les niveaux de partenariat et les contreparties proposées constituent une base de réflexion et non un cadre rigide. Des partenariats personnalisés peuvent être élaborés avec les entreprises en fonction de leurs propres objectifs : stratégies de développement, de marketing, de communication, politique d'image et de relations publiques...

Voici quelques exemples d'avantages qui pourraient vous être proposés dans le cadre d'un mécénat apporté à L'été du Canal :

Une visibilité exceptionnelle

- > Associer votre entreprise aux **opérations menées avec la presse** dans le cadre du plan média du projet. En tant que partenaire, votre entreprise sera mentionnée sur les supports de communication à destination de la presse, lors des conférences de presse, et des visites presse (sur demande).
- > Votre entreprise peut aussi bénéficier d'une **visibilité auprès du grand public** et apparaître sur les supports de communication et d'information : le site Internet de L'été du Canal, le site du Comité départemental du tourisme, les affiches et flyers, newsletters, éléments de signalétique ...
- > Implanté sur un territoire à fort ancrage économique, L'été du Canal vous permet également de **vous faire connaître auprès des entreprises locales**, et de rencontrer nos partenaires publics et privés.
- > Sur demande et avec une autorisation préalable, la remise de certains visuels pourra vous être accordée **pour votre communication institutionnelle**.



Des contreparties sur mesure

Des accès privilégiés

- > Des **invitations à l'ensemble des manifestations pour vos équipes, clients et contacts VIP** : visites de coulisses, visites guidées sur-mesure. Sur demande et selon le montant de votre don, vous bénéficierez d'un quota de cartes offrant la gratuité aux activités annuelles développées par le Comité départemental du tourisme.
- > Vous serez informés des temps forts de l'année du département et **conviés en avant-première aux événements** à compter de l'année de votre premier don.

Des mises à disposition d'espaces pour l'organisation de vos réceptions (pour les partenaires projets et grands partenaires uniquement)

- > **Faites découvrir à vos équipes le canal de l'Ourcq en organisant des croisières** privées agrémentées d'animations artistiques et d'activités de team building.
- > Proposer à vos collaborateurs ou clients des **petits déjeuners, de cocktails ou dîners sur le canal ou dans les lieux phares du Nord-Est parisien.**





Ils nous soutiennent !



Les festivités en 2012

Bals, concerts, graffs, spectacles, expositions étaient au rendez-vous.

Le Street Art « grandeur nature »

Les graffeurs du collectif Podama ont réalisé une œuvre monumentale tous les week-ends de l'été. Avec brio ils ont relevé le défi lancé par l'emblématique bâtiment industriel de Pantin, futur siège de BETC, annonce de la naissance du futur quartier du Port.

Des concerts « hors les murs »

Musique balkane, brésilienne, funk congolaise ou soul malienne, les quatre concerts ont apporté un air de vacances sur le canal de l'Ourcq. Sur les terrasses de la péniche Antipode à Bobigny, les artistes ont enflammé les berges du canal. Programmées par Canal 93, le Cap d'Aulnay-sous-bois et la Dynamo de Banlieues bleues, ces concerts ont renforcé le volet culturel de L'été du Canal.

Des bals complètement « barges »

Véritable attraction du canal de l'Ourcq, les Bals Barges sont une manière originale de renouveler l'esprit guinguette au bord de l'eau. Tous les publics se rencontrent : riverains et parisiens venus pour l'occasion, danseurs confirmés et débutants... ce sont entre 500 et 600 personnes accueillis à chaque fois, qui confirment le succès grandissant de ces bals.

Les balades urbaines

En partenariat avec les acteurs locaux, de nombreuses balades urbaines ont permis au grand public de découvrir le canal dans toutes ses dimensions : balades cinéma, théâtralisées, polar, découverte du graffiti avec l'artiste dAcRuZ.... Plus de 45 dates ont été proposées au cours de l'été et chaque balade a su trouver son public.

Les péniches culturelles

Amarrées le long de l'Ourcq, les péniches culturelles ont offert au public de multiples spectacles étonnants mêlant diverses disciplines : musique, danse, cirque, conte humoristique ... Ces péniches font désormais parties intégrantes du paysage estival du canal et suscitent un réel engouement de la part du public toujours plus nombreux.



Les retombées médiatiques



L'ÉTÉ DU canal

L'été du Canal 2012 bénéficie d'un ambitieux plan de communication visant à informer, à l'échelle locale, régionale et nationale, l'activité des territoires environnant le canal de l'Ourcq en matière de loisirs, de culture, de sports et d'évènements festifs. Une grande variété de supports de communication est déclinée afin de toucher un public aussi large que possible.

"Avec plus de 40 000 passagers en deux mois, les navettes sur l'Ourcq ont battu tous les records. Bals et animations ont aussi fait le plein."

Le Parisien

"Beaucoup de citadins [...] ne partent pas en vacances, le département de la Seine-Saint-Denis a eu l'heureuse idée d'imaginer le festival L'été du Canal" Notre temps

"Durant l'été, la banlieue nord a tenu le haut du pavé"

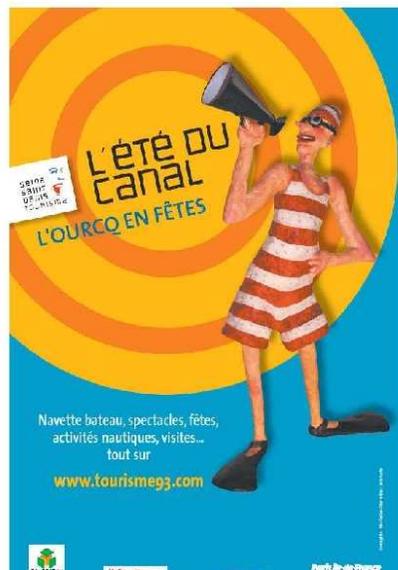
Le Monde

"De Paris à la Seine-Saint-Denis, un programme riche en festivités et en animations culturelle"
leroutard.com

"une nouvelle forme de tourisme fondée sur la convivialité et la rencontre"

paris.fr

L'été du Canal 2012 a été nommé au Grand Prix Kréa de l'événementiel.





CONTACTS

Comité départemental du Tourisme

140 avenue Jean Lolive
93500 Pantin
www.tourisme93.com

Anne Ridard

01 49 15 99 22
a.ridard@tourisme93.com

Marie Morillion

01 49 15 99 23
m.morillion@tourisme93.com
